



## Puis-je risquer un procès pour détournement de marque ??

Par **markeur**, le **13/01/2015** à **17:30**

Bonjour,

Nous avons une marque de vêtements et nous avons développé un visuel qui détourne une autre marque. nous aimerions savoir si nous sommes sujet a un risque de confusion ?

Lien de l'image avec le visuel en question :

<http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=598245TRIAL.png>

A savoir que nous n'utilisons pas la typographie de la marque et qu'il y a un élément figuratif qui est notre logo au "centre" du visuel !

Merci d'avance pour vos réponses

Clément